**Formations** 

# Après la scolarité obligatoire

apprentissage école de culture générale lycée-collège



## **APPRENTISSAGE**

OBJECTIF PRINCIPAL DE LA FILIÈRE	Apprendre un métier en faisant des activités concrètes dans une entreprise ou une école de métiers et en suivant des cours théoriques dans une école professionnelle (alternance formation pratique et théorique).	
TYPE D'ÉLÈVE	Elèves qui veulent entrer dans la vie professionnelle, être actifs rapidement.  Les niveaux scolaires exigés varient:  formations AFP pour les élèves de faible niveau scolaire  apprentissages CFC: divers niveaux de difficulté  maturité professionnelle pour les élèves ayant de bons niveaux scolaires. Possibilité d'effectuer une maturité professionnelle MP intégrée (voir tableau au verso) à la formation ou après le CFC.	
CONDITIONS D'ADMISSION  Informations détaillées  • www.orientation.ch > Formations  • www.vs.ch/orientation > Agenda - Examens	<ul> <li>Formation duale: trouver une place d'apprentissage et signer un contrat d'apprentissage. Selon les associations professionnelles, réussir un examen d'admission.</li> <li>Formation en école de métiers: avoir les notes exigées (variables selon la formation) et réussir la sélection. Attention aux délais d'inscription et parfois aux stages ou séances d'information préalables exigés.</li> <li>Apprentissage hors canton en école de métiers: remplir une procédure spécifique pour obtenir l'autorisation du canton (www.vs.ch/sfop). Pas nécessaire pour un apprentissage dual.</li> </ul>	
DURÉE DE FORMATION	<ul> <li>AFP: 2 ans</li> <li>CFC: 3 ou 4 ans</li> <li>Maturité professionnelle MP: intégrée ou 1 an post CFC (2 ans en emploi dans certaines options selon le nombre de candidats).</li> <li>Les élèves en échec dans une école qui intègre la maturité professionnelle sont en principe redirigés vers une voie duale.</li> <li>Tant l'employeur que la personne en formation ont le droit de résilier le contrat d'apprentissage pour de justes motifs.</li> </ul>	
CADRE	Formation duale Travail en entreprise • Cours professionnels + cours interentreprises • Salaire • 5 semaines de vacances  Ecole de métiers: Pas de salaire • Vacances scolaires La formation en école de métiers alterne théorie et formation pratique sous forme d'ateliers ou de stages, avec dans certaines filières une intégration progressive en entreprise dès la 2e année.	
PERSPECTIVES	<ul> <li>Travailler.</li> <li>Acquérir de l'expérience et se perfectionner: formation continue, formation professionnelle supérieure (école supérieure ES, brevets et diplômes fédéraux).</li> <li>Avec une maturité professionnelle (+ un CFC du domaine visé), entrer dans une HES. Compléter par un stage ou une passerelle d'un an si le CFC initial est d'un autre domaine.</li> <li>Compléter la maturité professionnelle avec un examen complémentaire passerelle (1 an) pour aller à l'université ou à la HEP.</li> </ul>	

### ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

### COLLÈGE

Acquérir une culture générale pour se préparer aux formations tertiaires dans les hautes écoles spécialisées HES dans les secteurs social, santé, arts de la scène/musique ou les hautes écoles pédagogiques HEP.

Acquérir une culture générale, développer les connaissances et la capacité de jugement nécessaires aux formations tertiaires dans les hautes écoles universitaires HEU (universités et écoles polytechniques fédérales).

Elèves ayant de bonnes compétences scolaires générales, un goût pour les formations de type scolaire et un intérêt pour le domaine de la santé, du social, de l'enseignement, du théâtre ou de la musique.

Elèves ayant des compétences scolaires affirmées et un goût prononcé pour les études sur un long terme.

Les niveaux scolaires exigés: voir tableau au verso.

Les niveaux scolaires exigés: voir tableau au verso.

Pour accéder aux maturités spécialisées MS, avoir suivi l'option correspondante dans le cursus ECG, s'inscrire dans les délais et répondre à des exigences spécifiques:

- MS pédagogie: filière régulée (places limitées)
- MS social: stages pratiques préalables
- MS santé: pré-inscription
- MS artistique orientation théâtre: entretien de motivation à la fin de la 1<sup>re</sup> ECG.

New! Une MS artistique orientation musique est en projet pour 2024.

Admission possible après la 10CO ou après la 11CO avec les notes exigées.

Certificat ECG: 3 ans

Maturité spécialisée MS:1 an (après le certificat ECG).

Maturité gymnasiale: 5 ans.

L'élève peut effectuer des choix d'options complémentaires et spécifiques en 2° ou 3° année.

#### **ECG**

Ecole à plein temps • Vacances scolaires • Pas de salaire

Maturité spécialisée (organisation en fonction de la maturité)

- MS artistique orientation théâtre et MS pédagogie : école à plein temps alternant théorie et ateliers pratiques
- MS social: stages à plein temps
- MS santé : école et stages.

MS artistique orientation musique: organisation à définir pour 2024.

Ecole à plein temps ● Vacances scolaires ● Pas de salaire

Le certificat ECG nécessite de poursuivre une formation tertiaire en Valais ou hors canton:

- **Ecole supérieure ES:** admission avec le certificat ECG et de l'expérience pratique (régulation pour certaines filières, stage, etc.)
- HES: admission avec une maturité spécialisée (régulation pour les filières HES social, ergothérapie, ostéopathie, nutrition, physiothérapie, sage-femme)
- HEP: MS pédagogie (admission MS régulée si trop de candidats).
- **Université**: maturité spécialisée complétée avec un examen complémentaire (passerelle 1 an) pour être admissible.

La maturité gymnasiale nécessite en principe de poursuivre une formation tertiaire en Valais ou hors canton:

- HEU: accès aux études universitaires ou dans une école polytechnique. www.unidistance.ch offre certains cursus en ligne.
- HES: obligation de faire une expérience du monde du travail (1 an), une passerelle ou une filière HES avec pratique intégrée (PiBS- en informatique de gestion). Régulation pour certaines filières.
- **HEP**: procédure d'admission pour la formation à l'enseignement au niveau primaire.

Certains secteurs (banques, assurances, poste...) proposent des formations en emploi sous forme de stages.

#### Références

www.orientation.ch/formation - programmes détaillés des filières en école

#### Bases légales et directives

- www.vs.ch/enseignement école
- www.vs.ch/sfop formation professionnelle

#### Ecoles professionnelles et écoles de métiers (apprentissages)

- www.couture-vs.ch école de couture, Sierre
- www.eccgmartigny.ch école des métiers du commerce, Martigny
- www.eccg-monthey.ch école des métiers du commerce, Monthey
- www.eccgsierre.ch école des métiers du commerce, Sierre
- www.ecsion.ch école des métiers du commerce, Sion
- www.edhea.ch école de design et haute école d'art, Sierre
- www.epasc.ch école professionnelle artisanat et service communautaire, Martigny et Châteauneuf
- www.epcasion.ch école professionnelle commerce et artisanat, Sion
- www.vs.ch/agriculture école d'agriculture du Valais, Châteauneuf

#### campus EPTM

- www.epic-monthey.ch école professionnelle intercantonale chimie, Monthey
- www.eptm.ch école professionnelle technique et des métiers, Sion
- www.eptm.ch centre de formation en technologie industrielle, Chippisl

#### Ecoles de culture générale

- www.eccgsierre.ch école de culture générale, Sierre
- www.ecsion.ch école de culture générale, Sion
- www.eccgmartigny.ch école de culture générale, Martigny
- www.eccg-monthey.ch école de culture générale, Monthey

#### Collèges

- www.creusets.net lycée-collège des Creusets, Sion
- www.lcplanta.ch lycée-collège de la Planta, Sion
- www.lyca.ch lycée-collège de l'Abbaye, Saint-Maurice

#### Notes pour l'admission dans les filières

Maturités professionnelles intégrées (MP1), Ecoles des métiers y compris Ecoles des métiers du commerce	Ecole de culture générale avec maturité spécialisée	Collège maturité gymnasiale
4 niveaux I (dont 3 ≥ 4.0)	<b>4 niveaux I</b> (dont 3 ≥ 4.0)	<b>4 niveaux I</b> (dont 3 ≥ 4.0)
3 niveaux I et 1 niveau II (dont 2 niveaux I ≥ 4.0) 1 niveau II ≥ 4.5	3 niveaux I et 1 niveau II (dont 2 niveaux I ≥ 4.0) 1 niveau II ≥ 4.5	3 niveaux I et 1 niveau II (dont 2 niveaux I ≥ 4.0) 1 niveau II ≥ 5.0
2 niveaux I et 2 niveaux II 2 niveaux I ≥ 4.0 1 niveau II ≥ 5.0 et 1 niveau II ≥ 4.5	2 niveaux I et 2 niveaux II (dont 1 niveau I ≥ 4.0) 1 niveau II ≥ 5.0 et 1 niveau II ≥ 4.5	Après la 11CO
1 niveau I et 3 niveaux II 1 niveau I ≥ 4.0 2 niveaux II ≥ 5.0 et 1 niveau II ≥ 4.5	1 niveau I et 3 niveaux II 2 niveaux II ≥ 5.0 et 1 niveau II ≥ 4.5	
<b>4 niveaux II</b> 3 niveaux II ≥ 5.0 et 1 niveau II ≥ 4.5	<b>4 niveaux II</b> 3 niveaux II ≥ 5.0 et 1 niveau II ≥ 4.5	<b>4 niveaux I</b> (dont 3 niveaux I ≥ 4.5 et et 1 niveau I ≥ 4.0) moyenne générale ≥ 4.5
Après la 11CO	Après la 11CO	Après la 10CO

On peut également accéder aux maturités professionnelles intégrées ainsi qu'à l'école des métiers du commerce et de culture générale après l'école préprofessionnelle EPP aux conditions suivantes: certificat EPP réussi et une moyenne finale de 4.8 dans le premier groupe et une moyenne générale de 4.5.